

*ANALYSE COMPARATIVE DES SITUATIONS
TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE QUELQUES
EXPLOITATIONS LAITIÈRES AUX PAYS-BAS,
EN GRANDE-BRETAGNE ET EN FRANCE*

LES DIFFÉRENTES EXPLOITATIONS DONT NOUS VENONS DE VOIR LA PRÉSENTATION MONTRENT DES DIFFÉRENCES CRIANTES AU NIVEAU DES RÉSULTATS économiques.

Le revenu agricole varie de 1 à 5 et le revenu net passe du négatif à une valeur très largement positive.

*TABLEAU I
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES*

Unité : franc (1)

	France			Grande-Bretagne		Pays-Bas	
	Bretagne	Normandie	Lorraine	Shropshire	Dorset	Nord Brabant	Utrecht
Revenu agricole	80.000	99.000	126.1000	68.000	159.600	267.800	354.000
Revenu net de l'entreprise	— 9.000	— 14.000	— 4.000	13.000	83.300	80.000	149.000

(1) Les conversions en francs ont été effectuées sur la base suivante : 1 florin = 2 F ;
1 livre = 9,04 F.

I. Rappel des caractéristiques des exploitations analysées

Il s'agit d'exploitations familiales. A l'exception de l'exploitation britannique du Shropshire qui emploie un vacher à plein temps, les autres n'ont que de la main-d'œuvre familiale avec éventuellement une aide occasionnelle.

Leur surface est plus grande que la surface moyenne des exploitations de chaque pays.

Elles sont spécialisées dans la production laitière : plus de 50 % du produit d'exploitation vient du lait et 90 % du troupeau laitier (lait et vente d'animaux). Pour les exploitations françaises, les ventes d'animaux représentent un poste relativement plus important qu'ailleurs.

Le troupeau laitier est de l'ordre de 40 vaches en France et du double en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

En aucun cas on ne peut parler d'exploitations représentatives des moyennes nationales : elles sont plus grandes en surface, en effectifs laitiers. Ces exploitations n'avaient d'ailleurs pas été choisies dans ce but. En France, on avait retenu des exploitations se situant dans le premier tiers tant pour le niveau de la production laitière que pour les résultats économiques. Dans les autres pays, les bases du choix avaient été les mêmes : il semble toutefois que les exploitations des Pays-Bas soient relativement meilleures que les britanniques et les françaises.

TABLEAU II
CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS ANALYSÉES

	France			Grande-Bretagne		Pays-Bas	
	Bretagne	Normandie	Lorraine	Shropshire	Dorset	Nord Brabant	Utrecht
Main-d'œuvre (UTH)	1,5	1,5	1,7	2	2,7	1,6	2
dont salariée	—	—	0,2	1	0,6	—	—
Surface agricole utile (ha)	32	40	72	59	68	28	49
Moyenne nationale	—	24	—	50	—	14,7	—
Effectif vaches laitières	32,9	32,1	34,3	70	83	74	117
Moyenne nationale	—	13	—	46	—	27	—
Vaches/UTH	22	22	20	35	31	46	59
Lait/UTH (en litres)	118.000	106.000	104.000	171.000	164.000	267.000	324.000

L'examen des comptes d'exploitation de ces différentes exploitations (graphique n° 1) montre une différence d'échelle considérable.

La composition du produit d'exploitation

Les produits d'exploitation varient de 1 à 4 entre l'exploitation bretonne et l'exploitation d'Utrecht. En même temps, la spécialisation s'accroît (tableau III) : pour les exploitations françaises, les produits végétaux occupent encore une place non négligeable, alors qu'ils n'apparaissent pas en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. En Grande-Bretagne, la vente d'animaux tient une place très faible et l'essentiel vient du lait.

GRAPHIQUE 1

COMPTES D'EXPLOITATION DES SEPT EXPLOITATIONS ANALYSÉES

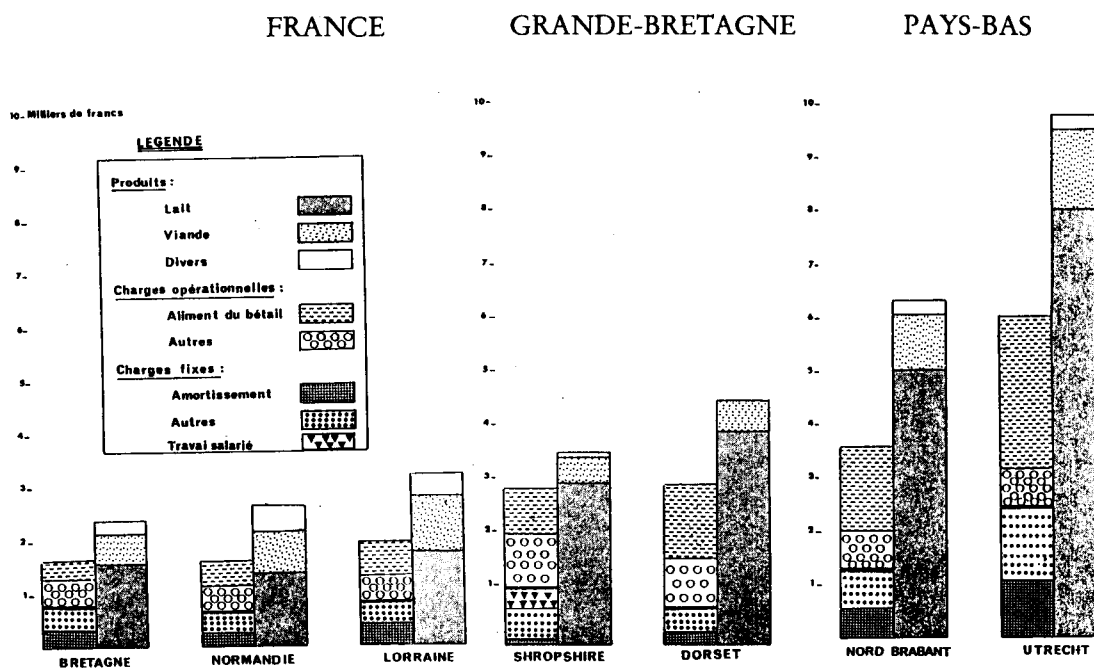


TABLEAU III

SPÉCIALISATION DES EXPLOITATIONS VUE A TRAVERS LA COMPOSITION DU PRODUIT BRUT

	France			Grande-Bretagne		Pays-Bas	
	Bretagne	Normandie	Lorraine	Shropshire	Dorset	Nord Brabant	Utrecht
Produit lait/produit total	64	53	54	86	86	79	82
Produit lait + bovin/produit total	89	83	86	96	99	98	98

On a l'impression que ces exploitations sont à des degrés différents de spécialisation : les exploitations françaises sont encore marquées par les restes d'un système de polyculture élevage alors qu'à l'étranger le système est beaucoup plus nettement spécialisé vers le lait.

La composition des charges

Par rapport à l'ensemble des charges (tableau IV), les charges opérationnelles occupent une place plus faible dans les exploitations françaises.

Pour les charges opérationnelles, il faut noter qu'aux Pays-Bas l'importance relative du poste « aliment du bétail » représente de 64 à 75 % des charges opérationnelles alors qu'en France et en Grande-Bretagne la fourchette va de 36 à 59 %. De même le total des postes « aliment du bétail » et « engrais » est-il très important aux Pays-Bas (79 à 87 % des charges opérationnelles).

Pour les charges fixes, les deux exploitations néerlandaises montrent des frais financiers importants : de 21 à 30 % des charges fixes contre 11 à 16 % en France, ce qui indique un endettement important que l'on examinera en analysant les bilans. Le reste des charges fixes vient essentiellement des postes amortissement et entretien des matériels et bâtiments.

TABLEAU IV
LES PRINCIPAUX POSTES DE CHARGE

	France			Grande-Bretagne		Pays-Bas	
	Bretagne	Normandie	Lorraine	Shropshire	Dorset	Nord Brabant	Utrecht
<i>Charges opérationnelles :</i>							
Charges opérationnelles/charges réelles (%)	43	61	55	60	77	64	60
Aliments/charges opérationnelles	36	48	59	48	54	64	75
Aliments + engrais/charges opérationnelles	61	63	76	62	72	79	87
<i>Charges fixes :</i>							
Frais financiers/charges fixes	16	13	11	6	26	21	30
Charges matériel et bâtiments /charges fixes	39	42	48	11	40	50	47

Les principaux postes du bilan

L'examen des bilans (tableau V) montre aussi une différence d'échelle entre les exploitations néerlandaises et les autres : l'actif (hors terre) passe de 352.000 F à plus de 1.500.000 F entre l'exploitation bretonne et l'exploitation des Pays-Bas la plus grande.

Si l'on rapporte ces résultats à l'hectare, la différence est encore beaucoup plus marquée : les exploitations britanniques ont un capital faible à l'hectare ; elles ont des capitaux comparables aux françaises au niveau de l'exploitation, mais leur surface étant plus grande les capitaux à l'hectare sont plus faible ; les néerlandaises ont deux à trois fois plus de capitaux investis à l'hectare que les exploitations françaises. Mais si on rapporte le capital à l'élément productif : la vache laitière, les exploitations néerlandaises se situent au même niveau que les françaises, bien plus haut que les britanniques.

Au niveau de l'endettement, les exploitations des Pays-Bas présentent un endettement considérable : plus de 15.000 F/ha pour la plus endettée, alors que l'exploitation bretonne, très endettée pour un observateur français, présente un endettement de 9.000 F/ha. Toutefois l'endettement des exploita-

tions néerlandaises est beaucoup plus sain que celui de l'exploitation bretonne : d'une part les annuités de remboursement présentent une part beaucoup plus faible du cash-flow de l'entreprise, d'autre part le ratio : non exigible/capitaux permanents montre la bonne situation du bilan des exploitations néerlandaises. L'endettement de ces dernières est important en valeur absolue, mais relativement faible eu égard au montant des capitaux investis.

TABLEAU V
QUELQUES ÉLÉMENTS DU BILAN

	France			Grande-Bretagne		Pays-Bas	
	Bretagne	Normandie	Lorraine	Shropshire	Dorset	Nord Brabant	Utrecht
Actif (hors terre)	352.000	534.000	573.000	384.000	529.000	1.320.000	1.506.000
Actif/ha	11.000	13.350	16.850	6.500	7.700	47.000	30.755
Actif/UHT	235.000	356.000	301.000	116.000	160.000	825.000	753.000
Actif/vache	10.600	16.000	16.900	5.500	6.400	17.800	12.900
Non exigible/actif (en %)	35	70	63	80	51 (?)	81	67
Endettement/ha	9.000	3.800	2.900	1.100	4.300	14.900	20.500

La sensibilité face à des variations de prix

Les exploitations néerlandaises font donc beaucoup plus appel à l'extérieur tant au point de vue capitaux d'exploitation que des consommations intermédiaires. Elles semblent donc a priori assez fragiles : aussi nous avons regardé (tableau VI) les conséquences sur le revenu agricole, le revenu net de l'entreprise et le cash-flow d'une baisse de prix du lait de 10 %, d'une augmentation des aliments du bétail de 10 %, d'une augmentation conjointe des aliments du bétail de 10 % et des engrais de 10 % et enfin, simultanément, d'une baisse de prix du lait et d'une augmentation des consommations intermédiaires.

Paradoxalement, ce sont les exploitations britanniques qui souffrent le plus de cette diminution : dans le cas le plus défavorable (baisse du lait et augmentation des consommations intermédiaires), une exploitation britannique présente une baisse de plus de moitié de son cash-flow et des deux tiers de son revenu agricole. Les exploitations néerlandaises sont touchées assez sévèrement : leur cash-flow diminue de 22 à 26 % et les françaises sont moins pénalisées : baisse de 15 % du cash-flow.

Toutefois le classement ne change pas ; même avec une baisse du lait et une augmentation des consommations intermédiaires, les exploitations néerlandaises restent en tête : leur revenu net baisse beaucoup mais leur cash-flow, qui traduit leur possibilité d'investissement et le niveau de vie qu'il procure à la famille, reste important et nettement supérieur à celui de toutes les autres exploitations.

TABLEAU VI

ÉVOLUTION POUR DIFFÉRENTES HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION
DES PRIX DU LAIT, DES ALIMENTS DU BÉTAIL ET DES ENGRAIS

1. Revenu agricole

	France			Grande-Bretagne		Pays-Bas	
	Bretagne	Normandie	Lorraine	Shropshire	Dorset	Nord Brabant	Utrecht
Solution de base	80.272	99.065	126.126	68.041	159.031	267.874	354.210
Baisse du lait de 10 %	64.743	84.790	108.545	36.400	119.290	217.900	274.800
Augmentation des aliments de 10 %	77.706	94.159	119.667	59.239	146.339	252.761	326.490
Augmentation des aliments de 10 % et des engrais de 10 %	75.959	92.570	117.709	56.665	142.273	249.364	322.043
Id + baisse du lait de 10 %	60.440	78.296	100.128	25.013	102.532	199.329	242.665

2. Revenu net de l'entreprise

Solution de base	— 16.300	— 14.000	6.000	13.151	83.546	76.574	143.820
Baisse du lait de 10 %	— 31.000	— 28.000	— 11.470	— 18.490	43.800	26.539	64.450
Augmentation des aliments de 10 %	— 18.900	— 18.912	— 48	4.349	70.854	61.461	116.608
Augmentation des aliments de 10 % et des engrais de 10 % . .	— 20.700	— 20.500	— 2.300	1.765	66.790	58.064	111.661
Id + baisse du lait de 10 %	— 36.225	— 34.775	— 19.827	— 28.876	27.047	8.029	32.283

3. Cash-flow

Solution de base	108.911	118.607	156.775	81.107	186.591	317.004	424.518
Baisse du lait de 10 %	93.112	104.322	139.144	49.465	146.848	266.969	345.140
Augmentation des aliments de 10 %	106.075	113.701	150.316	72.305	173.899	301.891	396.798
Augmentation des aliments de 10 % et des engrais de 10 % . .	104.608	112.112	148.358	69.721	169.835	298.494	392.531
Id + baisse du lait de 10 %	89.079	97.883	130.777	38.079	130.092	248.459	312.973

II. Des explications par les prix

En face de cette différence dans les revenus et dans le niveau de productivité de ces exploitations, pouvons-nous trouver des explications dans les prix des produits et des facteurs de production ?

Le prix des produits et des charges opérationnelles

Pour les prix de vente (tableau VII), les Britanniques ont les prix les plus bas, les français une place intermédiaire et les néerlandais bénéficient des prix les plus élevés. De façon à synthétiser ces différents éléments : lait, réforme, veaux, nous avons grossièrement calculé le produit d'une unité zootechnique produisant 5.000 litres de lait, fournissant 1/2 veau à la vente et 1/4 de vache de réforme. Si l'on retient comme base la France, l'unité zootechnique britannique fournit 82 % des produits de l'unité française et la néerlandaise 112 %.

TABLEAU VII

PRIX PERÇUS DANS LES EXPLOITATIONS ÉTUDIÉES

	France	Grande-Bretagne	Pays-Bas
Lait (F/l)	1,00	0,89	1,20
Vaches de réforme (F)	3.400	2.300	3.000
Génisses prêtes à vêler (F)	5.100	4.200	3.800
Produit/UZ (F)	6.300	5.260	7.073
Produit/UZ (France = 100)	100	83	112

La différence observée est très importante puisqu'elle est de l'ordre de 30 % entre les extrêmes.

Les néerlandais sont avantagés par le prix du lait, les français par le prix de la viande : veaux, vaches de réforme et génisses prêtes à vêler.

En ce qui concerne le prix des approvisionnements en général, les Néerlandais ont des prix supérieurs aux autres pays. Toutefois, cette comparaison basée sur des taux de change fluctuants et peut-être artificiels traduit mal les situations particulières des différents pays où les exploitations vendent sur des marchés nationaux et où l'élément important est plutôt le rapport des prix existant entre le prix de vente et les prix d'achat que la valeur absolue des prix. Nous venons de remarquer la place intéressante des néerlandais en ce qui concerne les prix de vente ; pour les prix d'achat, par contre, ils semblent défavorisés. Mais si l'on exprime les prix d'achat non plus en unité monétaire mais en litres de lait, les Néerlandais se placent beaucoup mieux (tableau VIII).

L'unité d'azote coûte à peu près le même nombre de litres de lait dans chaque pays. Par contre, pour le tourteau de soja et l'aliment complémentaire, l'avantage est nettement aux Néerlandais qui n'ont besoin que de 0,86 l de lait pour acheter 1 kg de concentrés alors qu'il en faut 1,05 aux Français et 1,02 aux britanniques, soit un écart de 25 %.

TABLEAUX VIII

PRIX DES APPROVISIONNEMENTS EXPRIMÉS EN FRANCS
ET EN LITRES DE LAIT PAR PRODUIT

	France		Grande-Bretagne		Pays-Bas	
	F	lait (l)	F	lait (l)	F	lait (l)
Unité d'azote	2,16	(2,16)	1,94	(2,17)	2,62	(2,18)
Tourteau de soja (kg)	1,22	(1,22)	1,25	(1,40)	1,34	(1,11)
Complémentaire (kg)	1,05	(1,05)	0,91	(1,02)	1,01	(0,84)
Carburant (1.000 l)	825	(825)	632	(707)	651	(542)

Le prix des charges fixes

Au niveau des charges fixes nous examinerons trois points : la terre, le travail, le capital (tableau IX).

Aux Pays-Bas, les fermages sont beaucoup plus élevés qu'en France et en Grande-Bretagne. De même le prix des terres libres de fermage y est deux à trois fois plus élevé. Toutefois les conditions de reprise des terres pour un jeune, reprenant après héritage une exploitation familiale, sont différentes et la possibilité de reprendre une exploitation est moins difficile que cela n'apparaît à la lecture des valeurs des terres.

Les charges de main-d'œuvre salariée sont beaucoup plus faibles en Grande-Bretagne. Même exprimé en litres de lait, le coût de la main-d'œuvre britannique reste plus faible qu'il ne l'est en France et aux Pays-Bas. Ceci explique sans doute l'existence d'un vacher salarié dans une des exploitations britanniques étudiées.

En ce qui concerne les emprunts, les conditions sont très différentes à la fois pour le taux d'intérêt et pour la durée. Les exploitants anglais ont les conditions de prêts les moins favorables : aucune bonification de prêts n'existe et les taux s'alignent sur ceux pratiqués dans les autres secteurs d'activité. Ceci explique sans doute les faibles investissements constatés. Aux Pays-Bas, les taux sont légèrement supérieurs aux taux français, mais la durée des prêts est plus longue, de sorte que les annuités de remboursement y sont plus faibles.

TABLEAU IX

LES PRINCIPALES CHARGES FIXES

	<i>France</i>	<i>Grande-Bretagne</i>	<i>Pays-Bas</i>
Fermage (F)	450	450	800
Ha de terre libre (F)	10 à 28.000	30.000	80.000
Main-d'œuvre qualifiée (F/mois) ...	4.500	3.000	6.600
Prêts fonciers :			
Taux	6 %	14 %	8 %
Durée (années)	20-25	25-30	30
Prêts bâtiments :			
Taux	7 %	14,5 %	8 %
Durée (années)	15	10	20
Prêts matériel :			
Taux	7 %	14,5 %	9,5 %
Durée (années)	5-10	5-10	5-10

Au plan des charges fixes de l'entreprise, il apparaît que l'exploitation française bénéficie de prix des terres plus faible et de conditions de crédits favorables.

L'exploitation britannique dispose d'une main-d'œuvre bon marché, mais de conditions de crédit très défavorables.

L'exploitation néerlandaise dispose de terres très chères et de conditions de crédit comparables aux françaises.

Les différences que nous venons de constater dans les prix des produits et des facteurs de production sont quelquefois importantes mais elles ne suffisent pas à expliquer les différences de revenu. Nous avons constaté que, même avec une augmentation des charges d'engrais et de concentrés de 10 % et une baisse du prix du lait de 10 %, les exploitations des Pays-Bas étudiées restent à un niveau beaucoup plus élevé que les exploitations françaises.

Sans doute, le prix du lait en Hollande est plus élevé qu'en France et le prix relatif des concentrés moins cher, ce qui incite à utiliser plus abondamment ces derniers.

Par contre, les animaux se vendent moins cher, la terre y est beaucoup plus chère et les conditions de prêts sont comparables.

L'explication des différences de revenu par des différences dans les prix n'est pas suffisante. Il faut aller plus loin et examiner les systèmes de production.

III. Des explications par le système de production

Comparons maintenant le système de production de ces différentes exploitations au point de vue de la production laitière et de la production fourragère.

Les bâtiments et les conditions de traite

Rappelons tout d'abord que l'effectif laitier est très différent entre les exploitations françaises et les autres (moins de 40 vaches contre plus de 100). Ceci explique sans doute les différences dans l'importance des bâtiments d'élevage et de traite. Les étables françaises sont diverses : stabulation entravée, stabulation libre, alors que les exploitations étrangères qui ont des troupeaux de 100 vaches n'ont que des étables à logettes. De même aux salles de traite « herring-bone » étrangères qui permettent de traire plus de 50 vaches à l'heure correspondent en France des traites à l'étable ou en tandem dont les rendements ne dépassent pas 30 vaches à l'heure. Il y a là une différence d'échelle que l'on avait déjà constatée et par là même de productivité de la main-d'œuvre : entre les extrêmes, la productivité de la main-d'œuvre à la traite passe de 1 à 2,5.

Des vaches comparables

Au niveau des vaches laitières (tableau X) les performances sont très comparables. Les niveaux de production laitiers sont du même ordre (rappelons s'il en est besoin qu'il ne s'agit pas d'exploitations représentatives des pays étudiés et que les exploitations françaises choisies sont sans doute les plus

TABLEAU X
LES VACHES LAITIÈRES

	France			Grande-Bretagne		Pays-Bas	
	Bretagne	Normandie	Lorraine	Shropshire	Dorset	Nord Brabant	Utrecht
Lait/vache/an	5.370	4.800	5.200	5.300	4.900	5.800	5.500
(moyenne nationale)		(3.300)			(4.400)		(4.700)
Age au premier vêlage (mois) . . .	28	31	36	30	30	25	25
Intervalle entre deux vêlages (j) .	370	367	373	377	365	373	365

éloignées de la moyenne). La conduite des animaux ne semble pas très différente en France et en Grande-Bretagne où les vêlages des génisses ont lieu vers 30 mois. Aux Pays-Bas par contre, les premiers vêlages sont plus précoces : ils ont lieu à 2 ans. Les intervalles entre les vêlages sont du même ordre de grandeur dans les différentes exploitations étudiées.

3. L'utilisation des surfaces fourragères

a) La production de lait à l'hectare

Par contre, au niveau de l'utilisation des surfaces fourragères (tableau XI), les différences sont substantielles. Les chargements français sont inférieurs à 2 UGB/ha, les britanniques tournent autour de 2 et les néerlandais sont supérieurs à 3. En conséquence, la production de lait à l'hectare va de 6.300 l en Lorraine à près de 19.000 l dans la plus productive des exploitations néerlandaises.

Il faut toutefois manipuler ces résultats avec précaution. Tout d'abord leur calcul suppose une série de conventions; l'existence d'un même niveau de production laitière a sans doute simplifié le problème de la conversion des différentes vaches en équivalent vache et nous avons les mêmes coefficients de conversion pour tous les jeunes, bien que les génisses néerlandaises vêlent plus jeunes. Par ailleurs, il est impossible de connaître la surface exactement

TABLEAU XI
L'UTILISATION DES SURFACES FOURRAGÈRES

	France			Grande-Bretagne		Pays-Bas	
	Bretagne	Normandie	Lorraine	Shropshire	Dorset	Nord Brabant	Utrecht
Vaches	36	37	38	70	83	74	117
Total Équivalent-Vache	50	58	101	102	125	96	150
S.F.P.	28	30	60	56	59	28	50
Equivalent-Vaches/ha	1,78	1,92	1,23	1,81	2,12	3,44	3,03
Lait/vache/an	5.370	4.800	5.160	4.900	5.320	5.759	5.460
Lait/ha de S.F.P.	9.600	9.100	6.300	8.900	11.100	18.800	16.100
Concentré/vache/an	610	800	745	1.235	1.275	1.655	1.477
<i>Hypothèse 1 : 1 kg de concentré = 2 kg de lait</i>							
Lait/vache venant du concentré ..	1.220	1.600	1.490	2.470	2.550	3.310	2.957
Lait/vache venant de la ration de base	4.150	3.200	3.670	2.430	2.770	2.450	2.503
Lait/ha provenant des fourrages	7.387	6.144	4.514	4.398	5.872	8.428	7.584
Production en UF/ha	5.552	5.260	3.600	4.401	5.443	8.393	7.456
<i>Hypothèse 2 : 1 kg de concentré = 2,5 kg de lait</i>							
Lait/vache venant du concentré ..	1.525	2.000	1.862	3.087	3.187	4.137	3.692
Lait venant de la ration de base ..	3.845	2.800	3.298	1.813	2.133	1.622	1.768
Lait/ha provenant des fourrages	6.844	5.376	4.056	3.281	4.521	5.579	5.357
Production en UF/ha	5.335	4.953	3.417	3.944	4.903	7.253	6.565
Fumure azotée (kg/ha de N)	190	250	100	270	240	480	410

utilisée par les laitières : pour calculer la production en lait à l'hectare, on a donc multiplié la production par vache par le nombre d'équivalent vache/ha, ce qui amène un biais dans la mesure où les exploitations ne comportent pas relativement le même nombre d'élèves. Malgré tout, la différence constatée est tellement grande que ce n'est pas dans les artifices de calcul qu'il faut trouver une explication.

b) *La production par vache venant des concentrés*

Toutefois, les consommations de concentrés par vache varient beaucoup : moins de 800 kg en France, 1.200 kg en Grande-Bretagne, 1.500 kg aux Pays-Bas et on doit se demander si l'origine des chiffres élevés de la production en lait/ha constatée aux Pays-Bas ne tient pas à cette consommation de concentrés. Essayons donc de faire la part du concentré dans la production laitière d'une vache. Si l'on fait l'hypothèse qu'un kg de concentré permet de produire 2 kg de lait, on voit que moins du tiers de la production de lait des vaches françaises vient du concentré, contre 50 % pour les vaches britanniques et 60 % pour les néerlandaises.

c) *La production des surfaces fourragères*

Cette consommation importante de concentrés dans les exploitations néerlandaises et britanniques cache-t-elle une faible productivité de leurs prairies ? Il n'en est rien. Calculons le lait produit à l'hectare en éliminant le lait venant des concentrés : on s'aperçoit alors que, mise à part l'exploitation bretonne qui se situe au même niveau que les exploitations néerlandaises, les autres produisent 2.000 à 3.000 litres de moins à l'hectare. Cette manière de calculer a toutefois le tort de négliger l'entretien des animaux en ne considérant que la production laitière. Aussi allons-nous estimer la production fourragère en nous basant sur des données classiques : une vache a besoin de 4 UF par jour pour l'entretien et de 0,4 UF par litre de lait. On voit alors apparaître une différence importante de production des surfaces fourragères : 8.000 UF/ha aux Pays-Bas, 5.000 à 5.500 UF dans les autres exploitations. Ces calculs ont été basés sur un coefficient de conversion concentré/lait assez faible : 1 kg de concentré fournissant 2 kg de lait, ce qui désavantage les exploitations françaises faibles consommatrices de concentrés. Mais les calculs faits avec un coefficient plus élevé : 1 kg pour 2,5 l, ne modifient pas radicalement les conclusions qui montrent une bien meilleure productivité des surfaces en herbe aux Pays-Bas, celle-ci étant sans doute à relier à l'utilisation de la fumure azotée car les rendements calculés suivent de près la quantité d'azote employée à l'hectare.

Conclusion

Les différences de revenu constatées dans les diverses exploitations analysées ne trouvent donc pas une explication unique.

Une première explication tient aux prix.

Le prix de vente du lait favorise les exploitations néerlandaises et défavorise les britanniques. Même si une partie de cette différence est artificielle et due aux conditions de change, le rapport des prix entre le lait et les approvisionnements nécessaires est favorable aux Pays-Bas. Toutefois ces derniers sont désavantagés par le prix élevé des terres ou du fermage.

Une autre série d'explications tient aux différences de productivité.

Productivité de la main-d'œuvre : 20 vaches/UTH en France contre 30 en Grande-Bretagne et 50 aux Pays-Bas. Cette amélioration de la productivité aux Pays-Bas s'accompagne d'une élévation des investissements : de 300.000 F d'actif par UTH en France, on passe à 800.000 F aux Pays-Bas. Ceci amène à s'interroger sur les possibilités de généraliser en France le système néerlandais : on voit tout de suite les problèmes de financement que cela impliquerait. En Grande-Bretagne, par contre, les capitaux investis sont beaucoup plus faibles qu'en France et les amortissements réduits.

Productivité de la terre ensuite : sans doute dans les exploitations néerlandaises moins de la moitié de la production de lait est tirée de la surface fourragère, mais cela ne peut faire oublier la productivité importante des surfaces fourragères qui se situe à un niveau bien supérieur à ce qu'il est dans les deux autres pays.

J.-M. ATTONATY,
*I.N.R.A. - Laboratoire d'Économie Rurale
de Grignon.*